

# PROVENCE / ANNONCES LÉGALES ET JUDICIAIRES

## ANNONCES LEGALES HABILITE A PUBLIER PAR ARRETE PREFECTORAL

### MARSEILLE

**Marchés publics**  
Tél. 04 91 57 75 39  
cdelepine@lamarseillaise.fr

**Vie des sociétés**  
Tél. 04 91 57 75 34  
ipp@lamarseillaise.fr

### MARTIGUES

Tél. 04 42 41 30 61  
martiguespub@lamarseillaise.fr



## AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

### MODIFICATION N°9 DU PLU DE LA COMMUNE DE LA FARE LES OLIVIERS

Du lundi 3 janvier 2022 au vendredi 4 février 2022

Par arrêté n°25/21 du 19 octobre 2021, Monsieur le Président du Conseil de Territoire du Pays Salonais a ordonné l'ouverture de l'enquête publique relative à la modification n°9 du PLU de la commune de La Fare les Oliviers.

Cette procédure va permettre de modifier les principes d'aménagement de l'OAP des Trompettes, et de modifier le règlement.

A cet effet, Madame CHARY Anne, notaire diplômée, en activité, a été désignée par la Première Vice-Présidente du Tribunal Administratif de Marseille en tant que commissaire enquêteur par décision n° E21000111/13 du 6 octobre 2021.

L'enquête publique se déroulera du lundi 3 janvier 2022 au vendredi 4 février 2022 inclus, soit pendant 33 jours consécutifs.

Le dossier de modification n°9 du Plan Local d'Urbanisme, est composé des pièces suivantes : une notice de présentation, le règlement, les Orientations d'Aménagement et de Programmation du quartier les Trompettes, les pièces administratives, les avis des Personnes Publiques Associées et Consultées et deux registres d'enquête, établis sur feuillets non mobiles, cotés et paraphés par le commissaire enquêteur afin de consigner les observations du public.

Un examen au cas par cas a été réalisé dans le cadre de cette procédure. L'autorité compétente en matière d'environnement a conclu à l'absence de nécessité de réaliser une évaluation environnementale (décision n° CU-2021-2966 en date du 23 novembre 2021). Cet avis est intégré également dans le dossier soumis à enquête publique.

#### Le Dossier soumis à enquête publique sera consultable :

##### SUR PLACE :

##### Mairie de La Fare les Oliviers :

Services Techniques de la commune de La Fare les Oliviers - Service Urbanisme, 250 Avenue des Puisatiers, 13580 LA FARE LES OLIVIERS. Du lundi au jeudi de 08h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00, le vendredi de 08h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h00;

Conseil de Territoire du Pays Salonais (Direction Aménagement du Territoire) :  
190 Rue du Commandant Sibour, 13300 Salon de Provence, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00.

##### SUR INTERNET :

Conseil de Territoire du Pays Salonais : <https://www.agglropole-provence.fr/>  
Mairie de La Fare les Oliviers : <https://www.lafarelesoliviers.com/>

**SUR LE REGISTRE DEMATERIALISE :** A l'adresse suivante : <https://www.registre-numerique.fr/modification-9-plu-la-fare-les-oliviers>  
Le public pourra également prendre connaissance du dossier et consigner ses observations, propositions et contre-propositions sur ce

registre dématérialisé ou par email à l'adresse suivante :  
modification-9-plu-la-fare-les-oliviers@mail.registre-numerique.fr  
Un accès gratuit au dossier sera également garanti par un poste informatique mis à la disposition du public aux Services Techniques de la commune et à la Direction Aménagement du Territoire du Conseil de Territoire.

Les personnes intéressées pourront, sur leur demande et à leurs frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique, ainsi que du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur.

#### Permanences du Commissaire Enquêteur :

Le commissaire enquêteur se tiendra à disposition du public afin de recueillir ses observations aux lieux, dates et horaires suivants :

**A la Direction Aménagement du Territoire du Conseil de Territoire :**

- o Le jeudi 13 janvier 2022 de 13h30 à 16h30 ;
- o Le jeudi 27 janvier 2022 de 13h30 à 16h30.

**Au Service Urbanisme de la commune de La Fare les Oliviers :**

- o Le lundi 3 janvier 2022 de 08h30 à 11h30 ;
- o Le mardi 18 janvier 2022 de 13h30 à 16h30 ;
- o Le vendredi 4 février 2022 de 13h30 à 16h00.

**La Division Planification Urbaine de la Direction Aménagement du Territoire du Conseil de Territoire du Pays Salonais,** est l'interlocuteur sur ce projet (tél : 04 90 59 69 63, severine.bellon@ampmetropole.fr) et pourra apporter toutes informations relatives à l'organisation de l'enquête publique.

Toute personne pourra prendre connaissance du dossier et consigner ses observations, propositions et contre-propositions sur les registres d'enquête mis à disposition du public au Service Urbanisme de la commune de La Fare les Oliviers et/ou au sein de la Direction Aménagement du Territoire du Conseil de Territoire du Pays Salonais.

Elles pourront également être adressées par correspondance au Commissaire enquêteur aux adresses postales suivantes: Services Techniques de la commune de La Fare les Oliviers - Service Urbanisme, 250 Avenue des Puisatiers, 13580 LA FARE LES OLIVIERS et Direction de l'Aménagement du Conseil de Territoire du Pays Salonais 190 rue du Commandant Sibour 13300 SALON DE PROVENCE.

Le public pourra également transmettre ses observations, propositions et contre-propositions par l'intermédiaire de l'adresse email : severine.bellon@ampmetropole.fr

Une fois connus, le rapport et les conclusions motivées du Commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public, aux jours et heures habituels d'ouverture au public en Mairie de La Fare les Oliviers et à la Direction Aménagement du Territoire du Conseil de Territoire du Pays Salonais et sur les sites Internet : <https://www.agglropole-provence.fr/> et <https://www.lafarelesoliviers.com/> pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

La modification n°9 du Plan Local d'Urbanisme de la commune de La Fare les Oliviers sera approuvée par délibération du Conseil de la Métropole en tant qu'autorité compétente après avis simple de la commune et du Conseil de Territoire du Pays Salonais.

**Le Président du Conseil de Territoire du Pays Salonais**  
**Nicolas ISNARD**

202101862

## Vie des sociétés



### CONSTITUTION SCI NINAONE

Etude de Maître François ALBESSARD, Notaire à MANOSQUE (Alpes de Haute-Provence), Chemin des champs de Pruniers, l'Agora, Bâtiment E4. Avis de constitution Suivant acte reçu par Maître François ALBESSARD, Notaire titulaire d'un Office Notarial à MANOSQUE, Chemin des champs de Prunier, l'Agora, Bâtiment E4, le 3 décembre 2021, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

Objet : l'acquisition, location, gestion, toutes opérations immobilières  
Dénomination : SCI NINAONE

Forme sociale : Société Civile Immobilière  
Siège social : 20 Avenue Fillol, 134012 MARSEILLE, 13012 MARSEILLE  
Immatriculation : RCS MARSEILLE

La société est constituée pour une durée de 99 années  
Le capital social est fixé à la somme de : CENT EUROS (100,00 EUR)  
Les apports sont numéraires. Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés. Le gérant est Madame Geneviève TRUPHEME demeurant MARSEILLE 6ÈME ARRONDISSEMENT (13006) 2 boulevard Paul Doumer  
La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de MARSEILLE

Pour avis  
Le notaire.

202102040

L'AGE du 31/12/2016, de la société Art Maîtrise et Transport - A.M.T EURL au capital de 1 800 € Siège social : Les Arnavaux Bt C 75 Rue Edmond Jaloux 13014 MARSEILLE R.C.S. MARSEILLE 818 148 298 a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur, l'a déchargé de son mandat et a constaté la clôture définitive de la liquidation, au 01/01/20217. Mention sera faite au RCS de MARSEILLE.

202102044

### AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP, il a été constitué une Société Civile Immobilière / SCCV dénommée :

SCI ENLOTHAI

**Objet social : L'acquisition, la construction, l'habitation, l'administration et la gestion par location par la vente ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers etc...**

**Siège social :** 22 rue Thyde Monnier résidence le canal Villa 3 - 13011 Marseille

**Capital :** 1000 euros

**Gérance :** Mme RINALDI Cindy, Suzanne demeurant 22 rue Thyde Monnier résidence le canal Villa 3 - 13011 Marseille

**Clause d'agrément :** Les statuts contiennent une clause d'agrément des cessions de parts.

**Durée :** 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Marseille.

202102057

### LOCATION GERANCE DE TAXI

Par acte SSP en date du 04/12/2021 il a été établi un contrat de location gérance entre Monsieur Fabrice, Claude LIBRINI-GRATO, Domicilié et demeurant : Cité Sauvage, Chemin de Trets - 13590 MEYREUIL titulaire de l'Autorisation de Taxi N°10 sur la commune de Vitrolles et, Monsieur Gérard, Michel, Didier MATHERON, Domicilié et demeurant : Quartier Saint Sébastien, Villa Oliveraie - 83170 TOURVES portant sur une autorisation de stationnement N°10 à compter de la date de la signature dudit contrat par la Direction du Contrôle des Voitures Publiques, renouvelable par tacite reconduction d'année en année dans un délai maximal de cinq ans.

202102056

**DISARP FRANCE SARL au capital de 1 200 €**  
**Siège social : 765 Chemin du Littoral - 13016 MARSEILLE**  
**R.C.S. MARSEILLE 832 131 494**

Par AGE du 15 novembre 2021, les associés ont décidé à compter du 19 novembre 2021 de transférer le siège social à **100 Chemin de l'Aumône Vieille - ACTIBURO 1 - 13400 AUBAGNE** - Les statuts ont été modifiés en conséquence. Mention en sera faite au RCS de MARSEILLE.

202102055

### LOCATION GERANCE DE TAXI

Par acte SSP en date du 04/12/2021 il a été établi un contrat de location gérance entre Société « PRESTIGE TRANSFERT » Société par actions simplifiée Au capital de 1 000 € - Siège social : 181 Rue Pierre Doize Bât A Résidence du Lycée - 13010 Marseille - Immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Marseille sous le N°819 552 142 - Représentée par son Président : Monsieur Mohamed BENHADDA, titulaire de l'Autorisation de Taxi N°374 sur la commune de Marseille et, Monsieur Zakaria BOULEZAZ, Domicilié et demeurant : 30 Boulevard Ledru Rollin, Bât C1 - 13015 MARSEILLE portant sur une autorisation de stationnement N°374 à compter de la date de la signature dudit contrat par la Direction du Contrôle des Voitures Publiques, renouvelable par tacite reconduction d'année en année dans un délai maximal de cinq ans.

202102049

### ERRATUM

Rectificatif à l'annonce parue le 22/10/2021 N°202101664, concernant la société **SCS MARTELLE - SARL**

Il a lieu de lire : **Nouvelle mention : Siège social fixé au 9353 TRAVERSE DES CANIERS 13400 AUBAGNE** au lieu de - Nouvelle mention : le siège social de la société est fixé au ZAC LA MARTELLE, LA FOIR'FOUILLE, 13400 AUBAGNE.

202102045

### LOCATION GERANCE DE TAXI

Par acte SSP en date du 04/12/2021 il a été établi un contrat de location gérance entre Monsieur Jean-François GIANNUCCI, Domicilié et demeurant : 32 Avenue Paul Verlaine, Les Marquis - 13124 PEYPIN titulaire de l'Autorisation de Taxi N°458 sur la commune de Marseille et, Madame Elodie, Arlette, Nathalie DEYROLLES, Domiciliée et demeurant : 37 rue des Farigoules - 13118 ISTRES portant sur une autorisation de stationnement N°458 à compter de la date de la signature dudit contrat par la Direction du Contrôle des Voitures Publiques, renouvelable par tacite reconduction d'année en année dans un délai maximal de cinq ans.

202102050

### AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte SSP, il a été constituée une SAS dénommée :

**DENOMINATION**

**Capital social :** 1 000 euros.

**Siège social :** 26 RUE JOSEPH THORET, ZI DU TUBE RETORTIER, 13 800 ISTRES

**Objet :** la manutention et le levage de vitrage, location de machines de manutention avec personnel formé

**Président :** MB INVESTIS SAS au capital de 535 500 euros, immatriculée au RCS de Salon de Provence sous le numéro 851 921 288

**Clause d'agrément :** Les statuts contiennent une clause d'agrément des cessions de parts.

**Clause d'admission :** Tout associé peut participer aux assemblées quel que soit le nombre de ses actions, chaque action donnant droit à une voix.

**Durée de la société :** 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de SALON DE PROVENCE

202102043



### AVIS DE CONSTITUTION

**Maitre Charlotte LHUILLIER Notaire 52, Avenue de Cassis, galerie du stade 2, 13470 CARNOUX-EN-PROVENCE**

Il a été constitué une société par acte authentique reçu par Maître Charlotte LHUILLIER, Notaire, en date du 21 octobre 2021, à 52, Avenue de Cassis, galerie du stade 2 CARNOUX-EN-PROVENCE. Dénomination : STODIZ. Forme : Société civile immobilière. Siège social : 4 allée du Mont Ventoux, 13470 Carnoux en Provence. Objet : la gestion d'un patrimoine en bon père de famille et à cet effet notamment l'acquisition, la propriété, la gestion, l'administration, la prise à bail, l'exploitation par bail ou autrement, l'affectation en copropriété s'il y a lieu et la mise en valeur de toute manière même par l'édification de toutes augmentations et constructions nouvelles, la mise à disposition gratuite des biens de la société aux profit des associés, et la disposition, l'aliénation, vente ou apport en société, de tous les immeubles et droits immobiliers et mobiliers composant son patrimoine ; - Et généralement toutes opérations pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu qu'elles ne modifient pas le caractère civil de la société.. Durée de la société : 99 années(s). Capital social fixe : 300 euros Cession de parts et agrément : Libre. Gérant : Madame Laura GOMEZ, demeurant 9 traverse de la Gouffonne, 13009 Marseille 09 La société sera immatriculée au RCS de Marseille.

202102052

**RAPIDITÉ, EFFICACITÉ**  
sur 4 départements (13/83/30/34)